



COMITE TECHNIQUE du 4 décembre 2018

Déclaration liminaire CGT Ferc Sup

Aujourd'hui se termine le deuxième mandat de nos élues CGT Ferc Sup au comité technique et de nos mandatées au CHSCT et si le constat des réformes en cours dans l'ESR est accablant et désespérant, le bilan de ces quatre dernières années passées dans les instances de l'université de Lorraine ne l'est guère moins.

Le gouvernement continue sa course à la **déréglementation et à la dérégulation** en accumulant des attaques violentes et délétères contre la fonction publique et l'enseignement supérieur et la recherche :

- Dernière en date, **l'augmentation des frais d'inscription** de plus de 900 % pour les étudiants extracommunautaires, augmentation qui pourrait annoncer et faire passer la pilule de l'augmentation pour tous.
- L'année dernière, la mise en place de **Parcoursup et de la loi ORE** a évincé des études supérieures les bacheliers les plus fragiles et les plus défavorisés.
- **Le projet d'ordonnance sur les regroupements universitaires**, pourtant refusé par toutes les instances représentatives des personnels de l'ESR à l'automne, va ouvrir la porte à des expérimentations dérogatoires qui nous promettent dix années de restructurations supplémentaires, de mise en concurrence, de compétition, avec l'explosion des cadres nationaux et des inégalités territoriales, une gouvernance lâchée aux personnalités extérieures, l'intégration d'établissements privés et le démantèlement des organismes de recherche.

A cela s'ajoutent les attaques :

- Contre les **statuts** : CAP22 menace le statut des fonctionnaires, les instances représentatives du personnel, et veut encore augmenter la précarité (37 % de contractuels dans l'ESR).
- Contre les **retraites** : le gouvernement annonce la casse du Code des pensions et veut instaurer un « système universel par points » cassant la solidarité et les droits.
- Contre les **diplômes** : le nouvel Arrêté Licence, conséquence de la loi ORE, individualise les parcours de chaque étudiant.e, supprime les 1500 heures minimales d'enseignement pour une licence, et casse le cadre national des diplômes.
- Contre les **ESPE** : le projet de loi pour une école de la confiance, qui prévoit la création des instituts nationaux supérieurs du professorat en lieu et place des ESPE, instaure comme systématique la précarité des étudiants, la caporalisation de la formation et la construction d'une école sous-dotée, avec des enseignants non formés.

A l'université de Lorraine :

Alors que se multiplient les motions et les déclarations des personnels dans différentes instances sur l'augmentation des **droits d'inscription**, aucune position officielle, aucune réponse à cette fin

annoncée d'un service public démocratique et émancipateur pour tous n'a été publiée par la Présidence.

Rappelons que l'université de Lorraine n'avait jamais voulu non plus prendre une position claire sur **Parcoursup** au printemps dernier malgré les appels des organisations syndicales et d'une grande partie des collègues, qui souhaitaient des lieux et des moments de débats et n'avait trouvé pour seule réponse à la mobilisation étudiante que l'intervention policière.

Car il n'y a pas, à l'université de Lorraine de véritables débats, partagés. Il n'y a pas d'écoute, pas de **dialogue social**. On n'y fait qu'appliquer froidement la politique ministérielle, sans perspective positive, en faisant de l'instance consultative qu'est le CT une simple chambre d'enregistrement, dont on se moque et à qui on ne prend même plus la peine de répondre.

Exit les **groupes de travail** du CT où pouvaient encore se négocier des avancées lors de notre premier mandat : aujourd'hui, ce sont les responsables administratifs qui sont posés en experts dans des commissions mixtes qui ne font que valider les propositions de l'administration : aucune de nos demandes concernant par exemple le télétravail ou les règlements de gestion des enseignants et des chercheurs contractuels n'a été entendue.

En ce début d'année universitaire, sans doute trop occupée à compter le nombre de poste à geler ou à revaloriser les PCA, la direction de l'UL a oublié d'installer la **CCPANT**, privant ainsi les contractuels de l'établissement de leurs **promotions** annuelles, elle a oublié de revaloriser les **primes** des personnels de catégories C alors que l'enveloppe était prévue.

Les élues de la CGT Ferc Sup au CT, pendant ces années de mandat, se sont efforcées, quant à elles, d'informer les personnels au plus près de leurs réalités et de celles de notre établissement et de relayer dans la plus grande transparence toutes les négociations engagées, tous les combats menés, dans l'idée de faire de l'instance CT une véritable instance de dialogue social et de concertation afin que l'organisation du travail soit préservée et améliorée, et cela malgré les reproches récurrents de l'administration quant au partage de l'information.

Nos questions diverses révèlent toujours des soucis collectifs, des inquiétudes, des difficultés à faire respecter et appliquer des règlements ou des décisions visant à protéger les personnels. Il est pour nous important qu'elles soient posées ici, au comité technique, dans le cadre d'une instance officielle, avec une réponse officielle et transparente, car accessible à tous, via nos comptes rendus. Il est du ressort de l'administration que cela ne devienne pas une charge de travail trop lourde pour les personnels de la DRH, il suffit d'y mettre les moyens. Car c'est bien à l'établissement de se donner les moyens d'appliquer la loi et pas aux organisations syndicales de limiter leurs questions ou leur action dans le cadre de la défense des personnels, que ce soit au CT ou au CHSCT. A ce sujet, les attaques directes que nos mandatées CGT au CHSCT ont dû subir ces dernières semaines de la part de la direction d'une école d'ingénieurs qui entravent le travail syndical sont intolérables. Il est inadmissible que la direction de notre établissement accepte ces comportements indignes et nous redemandons expressément ici au président de prendre ses responsabilités pour protéger nos représentantes et montrer à la communauté universitaire qu'il y a des limites à ne pas franchir.

Nos revendications et nos interventions pendant ces deux mandats sont restées droites et cohérentes en particulier :

- sur les points liés aux **primes**, diverses et variées, qui chantent l'individualisation forcenée et le déni du statut de la fonction publique, primes inégalitaires et créatrices de mal être et de souffrance au travail : nous les avons toujours refusées, en demandant leur alignement et leur intégration dans le salaire
- sur les points liés à la **précarité** et à la **politique d'emploi** menée à l'UL : nous nous sommes toujours battues pour maintenir le statut de l'AENES à l'université, pour que le règlement de gestion des contractuels BIATSS (un des plus favorables de France) ne soit pas détruit, contre les régressions envisagées par la direction pour les chercheurs et les enseignants contractuels, contre le faux « décalage » des postes mis au concours, qui ne vise qu'à geler encore plus tranquillement (plus de 43% des postes vacants cette année ne seront pas mis au concours en 2019 !)
- sur le **temps de travail** : notre syndicat est toujours en lutte, dans une action en indemnisation au TA, contre le règlement de 2012 qui a imposé deux semaines de travail gratuit aux personnels ex Nancy 2 et Metz, et nos élues ont alerté et se sont élevées contre toutes les velléités de la direction de rogner sur les quelques acquis : déclaration individuelle des jours de grève, limitation des jours de récupération
- sur **l'aide aux personnels** : la réservation de berceaux pour les agents de l'UL devait par exemple faire partie de l'attractivité de l'établissement et permettre de mieux vivre sa vie professionnelle. Pourquoi faut-il qu'en lieu et place d'avancées, on assiste, sans arrêt, à des suppressions ? Oublié aussi le centre aéré pour les enfants du personnel ! Pour des questions budgétaires ? L'université sans entrer dans un système trop dispendieux ne peut-elle décider de créer une véritable politique sociale pour ses personnels ? Si elle copie le système du privé dans certains domaines, pourquoi ne pas le faire dans le domaine des aides apportées à ses agents, et y consacrer, elle aussi, des montants dignes d'un établissement de sa catégorie ?

Vous souhaitiez encourager de nouvelles formes de pratiques professionnelles en développant le travail collaboratif et stimuler les échanges sur une base ascendante, et sortir de la logique descendante. Alors que le CT pourrait parfaitement utiliser ces approches, à ce jour, nous n'avons pas eu l'occasion de les voir mises en œuvre.

Si, à l'issue du prochain scrutin, les personnels de l'université de Lorraine accordent encore leur confiance aux candidats de notre liste CGT, associés aux camarades de SUD Education Lorraine, nos élu.es et mandaté.es continueront à siéger pour faire entendre la voix de ces personnels, pour leur transmettre toute l'information nécessaire pour les alerter et pour construire avec eux un vrai dialogue social.